



Nom : Prénom :

Date de naissance : lieu :

Adresse :

.....

Portable : Whatsapp Oui Non

Afin de faciliter les échanges d'informations, nous mettons en place des groupes Whatsapp. Merci de votre compréhension.

Email :

✚ Coût inscription :

Adhésion par personne	5 €		
Cotisation à l'activité (licence FFN incluse)		Diverses réductions	
Ecole de Natation	130 €	Bon journée des Associations	15€
Perfectionnement	150 €	Pass Sport	50€
Total 1 = Adhésion + Cotisation		Total 2	

Total 1- 2			
-------------------	--	--	--

✚ Règlements :

* par **chèque** au nom du CNJ (possibilité de payer en trois fois)*par **virement bancaire** :

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1027 8023 6300 0201 2610 151

BIC (Bank Identifier Code)

CMCIFR2A

*Par paylib via votre application bancaire et le numéro de téléphone du club

*Via ce QR qui vous permettra de faire un paiement sécurisé par CB



✚ Horaire de l'entraînement (cocher le jour choisi) :

Les cours pour l'école de natation se déroulent soit à l'Odysée 44 * (rue Amédée Roussille à Pau) soit au stade nautique à Pau.

Ecole de Natation			Perfectionnement		
*Mercredi N1	16h00-16h45		Lundi	19h00-20h30	
Jeudi N1	19h00-19h45		Jeudi jusqu' 16 ans	19h00-20h30	
	N2 19h00-20h00		Samedi	10h00-12h00	
Samedi	10h00-11h00				



AUTORISATION

Je soussigné


Parent de

	autorise	n'autorise pas
Les membres de l'association à publier des photos sur le site du club (www.cnj64.club), Facebook, Instagram et/ou dans le journal.		
Les membres de l'association, en cas d'urgence, de transporter l'adhérent(e) ou de téléphoner aux urgences et le cas échéant de pratiquer les gestes de premiers secours.		
Le transport de mon enfant par un membre de l'association ou un autre parent lors des déplacements pour les compétitions ou autres activités.		

Protections des données personnelles :

Les informations recueillies, propriété du CNJ, font l'objet d'un traitement informatique par le CNJ aux fins de traitements des demandes et de gestion des licenciés. Elles sont destinées au club, comités départementaux, régionaux et à la FFN.

Conformément à la loi « informatique et libertés » et au règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, vous pouvez l'exercer en nous adressant un mail cnjurancon64@gmail.com ou en écrivant à CNJ64, Boîte aux lettres n° 10 28 Avenue Joliot Curie 64110 JURANCON.

 Dans un but pédagogique et pour le bien-être de votre enfant, nous vous invitons à nous indiquer si après toutes informations ou particularité pour adapter nos conditions d'apprentissage (reconnaissance d'handicap, difficultés gestuelles, troubles dys...) :

.....
.....

A le.....

Signature

Le contrôle de l'honorabilité des bénévoles dans le milieu du sport

Les articles L. 212-1, L. 212-9 et L. 322-1 du code du sport prévoient que les activités d'éducateur sportif (voir définition plus précise ci-dessous), de juge ou arbitre, d'intervenant auprès des mineurs ou encore d'exploitant d'un EAPS - c'est-à-dire toute personne qui participe, en droit ou en fait, à l'organisation du club (élus, salariés ou bénévoles qui disposent de prérogatives d'organisation) -, qu'elles soient exercées à titre rémunéré ou bénévole, sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

Pour rappel, l'honorabilité constitue une obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative pour accéder à une activité sociale ou une profession. Ainsi, alors que l'honorabilité des éducateurs sportifs titulaires d'une carte professionnelle est systématiquement contrôlée par les services de l'Etat via une vérification de leur bulletin N°2 du casier judiciaire et d'une éventuelle inscription au Fichier Judiciaire Automatisé des Auteurs d'Infractions Sexuelles ou Violentes (FJAIS), celle des bénévoles, qu'ils soient éducateurs sportifs ou exploitants d'EAPS, ne s'avérerait jusqu'alors pas toujours effective et automatique.

Ainsi, un dispositif de contrôle automatisé de l'honorabilité des bénévoles licenciés des fédérations soumis à une obligation d'honorabilité a été mis en place par le Ministère des sports, en collaboration avec l'ensemble des fédérations sportives. Ce dispositif repose sur une transmission automatisée par les fédérations des données permettant aux services de l'Etat de contrôler l'honorabilité des bénévoles éducateurs sportifs ou des exploitants d'EAPS. Le champ d'application de ce contrôle d'honorabilité a depuis été élargi aux juges, arbitres et intervenants auprès des mineurs.

C'est pourquoi des données supplémentaires et spécifiques sont requises pour la délivrance de la licence à ces acteurs.

N.B. : Le mouvement sportif dans son ensemble, les fédérations sportives et plus concrètement les clubs qui leur sont affiliés ont un rôle d'instruction de la demande de licence afin de déterminer les licenciés soumis au contrôle d'honorabilité. Ainsi, chaque club a pour mission d'identifier éducateurs sportifs, exploitants d'EAPS, juges, arbitres et intervenants auprès des mineurs en son sein, et de veiller à ce que les données afférentes au contrôle légal de leur honorabilité soient effectivement transmises à la FFN lors de la demande de délivrance de licence. Les personnes intéressées qui n'accepteraient pas de faire l'objet d'un contrôle automatisé de leurs données personnelles d'identité devront obligatoirement quitter leur(s) fonction(s).

La méconnaissance par le club des dispositions des articles L. 212-1, L. 212-9 et L. 322-1 afférentes à ce contrôle d'honorabilité peut entraîner le retrait ou la suspension de l'agrément par le préfet.

Qu'est-ce qu'un éducateur sportif ?

Il résulte de la combinaison des articles L. 212-1 et L. 212-9 du code du sport que toute fonction, exercée à titre rémunéré ou bénévole, d'entraînement, d'enseignement, d'animation ou d'encadrement d'une activité physique et sportive, à titre principal ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle est interdite :

- auprès de tous publics, mineurs ou majeurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une condamnation d'un crime ou d'un délit visés à l'article L. 212-9 du code du sport ;
- auprès des mineurs : aux personnes ayant fait l'objet d'une mesure administrative de suspension ou d'interdiction en lien avec un accueil de mineurs au sens du code de l'action sociale et des familles.

L'éducateur sportif peut ainsi être qualifié de « entraîneur », de « moniteur », de « coach », de « préval », de « manager » ou de « préparateur physique » ; la dénomination retenue dans chaque discipline est sans incidence sur l'obligation d'honorabilité. De même, la notion d'éducateur sportif n'est pas directement liée à la détention d'un diplôme ou d'un brevet fédéral. Un licencié peut exercer des fonctions d'éducateur y compris si ses interventions :

- sont très ponctuelles ou occasionnelles ;
- sont réalisées uniquement auprès des majeurs ;
- ne nécessitent pas de diplôme ou de brevet fédéral ;
- se limitent à la gestion ponctuelle d'un groupe lors d'un match, d'un entraînement ou d'un stage.

Licencié

Nom de naissance : Prénom de naissance :

Nom d'usage : Prénom d'usage :

Vous êtes né(e) en France

Département de naissance : [] [] [] Commune de naissance :
Arrondissement (si besoin)

Vous êtes né(e) à l'étranger

Pays de naissance : Commune de naissance :

Nom de la mère* : Prénom de la mère* :

Nom du père* : Prénom du père* :

* à compléter Coordonnées : elles vous seront potentiellement demandées en cas de retour AIA (Aucune Interdiction Appliquée), c'est-à-dire si l'identité transmise n'est pas identique à celle qui figure au Répertoire National de l'Identité des Personnes Physiques (RNIPP), et qu'il n'est pas possible d'opérer un croisement avec le FJAIS.

SIGNATURE

Fait à

Le

LICENCIÉ
(le représentant légal pour les mineurs protégés)

ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3) DU CODE DU SPORT

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour le conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon Ton âge : ans

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DEPUIS UN CERTAIN TEMPS (PLUS DE 2 SEMAINES)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3) DU CODE DU SPORT

DEPUIS L'ANNÉE DERNIÈRE		OUI	NON
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
AUJOURD'HUI			
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
QUESTIONS À FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS			
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il l'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.




PARTENAIRE PRINCIPAL

PARTENAIRE OFFICIEL

SUIVEZ NOUS SUR






ffnatation.fr

ATTESTATION DE REPONSE NEGATIVE A TOUTES LES QUESTIONS DU QS SPORT MINEURS

(à remplir par les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur)

Je soussigné(e) : exerçant l'autorité parentale sur [Nom - Prénom]

N° de licence :

Nom du Club :

Demeurant :

..... [Adresse complète]

Atteste sur l'honneur :

- Que toutes les questions du QS Sport Mineurs, dont le contenu est précisé à l'Annexe II-23 (A.231-3) du code du sport donnent lieu à une réponse négative

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à [Ville] le [date]

Signature de la personne
exerçant l'autorité parentale



Documents à fournir :

- Le questionnaire médical avec chaque rubrique **négative** sinon un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation avec la mention compétition.
 - Formulaire licence.
 - 2 enveloppes timbrées à votre adresse.
 - 1 photo d'identité à prévoir pour la carte d'accès aux installations
- L'inscription sera validée qu'à réception du dossier complet.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- + Toutes les activités redémarrent à partir du Lundi 19 Septembre.
- + Pendant les vacances, pas d'activités à l'odyssée 44.
- + Afin d'augmenter nos recettes, comme l'an dernier :

o Les personnes souhaitant effectuer un **don** à l'association au titre de l'année 2022, peuvent nous transmettre leur chèque avant le **15 décembre 2022**.

Dans le courant du premier trimestre, une attestation de don vous sera remise afin de pouvoir déduire 60% du montant sur votre déclaration de revenus.

- o La garbure aura lieu **le samedi 19 novembre 2022**
- o Nous organisons un loto en début d'année 2023, dès que nous aurons la date, nous vous la communiquerons. **Toutes les pistes sont les bienvenus pour les lots 😊**
- o Le vide grenier aura lieu le **08 Mai 2023**

Toutes ces activités extra piscine ont pour but de financer des sorties (stage de natation aux vacances de pâques ouvert à tous, sortie de fin de saison...)

- + Si vous avez un peu de temps à accorder à l'association, nous serons heureux de vous accueillir parmi nous.